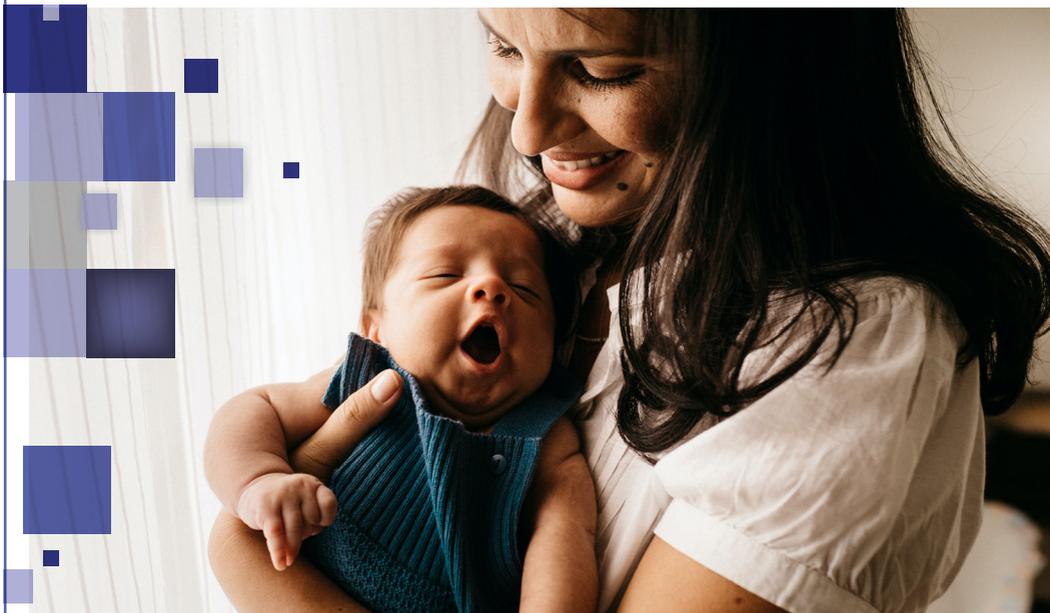




Un retour à la maison rapidement après votre accouchement, **c'est possible !**



■
Votre grossesse et votre accouchement se sont bien passés ?
Vous souhaitez concilier **sécurité médicale** pendant
l'accouchement et cadre familial après la naissance ?

À la maternité de Montreuil, vous pouvez sortir entre 24h
et 48h après votre accouchement.

Renseignez-vous auprès de votre sage-femme.



« Une fois le bas risque défini, la durée de séjour à la maternité n'est pas discriminante pour la sécurité de la mère et du nouveau-né. La durée optimale du séjour serait plutôt fonction de l'organisation de la sortie de la maternité, du suivi médical et de l'accompagnement ultérieur. »

HAS

HAUTE AUTORITÉ DE SANTÉ

Le Centre Hospitalier de Montreuil propose une **nouvelle prise en charge personnalisée** aux mères qui le souhaitent. Celle-ci consiste en une sortie de la maternité entre 24 heures et 48 heures après l'accouchement. L'objectif est de permettre aux femmes de rentrer à domicile dès que les conditions médicales sont réunies, tout en garantissant la sécurité de la mère et du nouveau-né grâce au suivi rapproché à domicile par une sagefemme libérale partenaire du projet.

Comment puis-je en bénéficier ?

Vous êtes majeure, adhérente au régime général de l'Assurance Maladie et vous remplissez certains critères médicaux pour bénéficier de ce projet en toute sérénité.

Le déroulement de votre grossesse et de votre accouchement sont compatibles avec le projet : une grossesse physiologique sans complications, un accouchement voie basse et des suites immédiates de l'accouchement non compliquées. Votre état de santé et celui de votre bébé sont compatibles avec une prise en charge médicale par une sage-femme à domicile.

Comment ça se passe ?

Pendant la grossesse

Un entretien collectif de préparation à la sortie de maternité animé par une sage-femme est proposé aux futurs parents pour préparer le retour à domicile. Vous pourrez à cette occasion poser toutes les questions que vous souhaitez sur les premiers jours à la maison avec votre bébé et préparer au mieux votre sortie de maternité.

Après l'accouchement

Vous pouvez sortir entre 24 heures et 48 heures si l'autorisation de sortie est accordée par l'équipe de maternité :

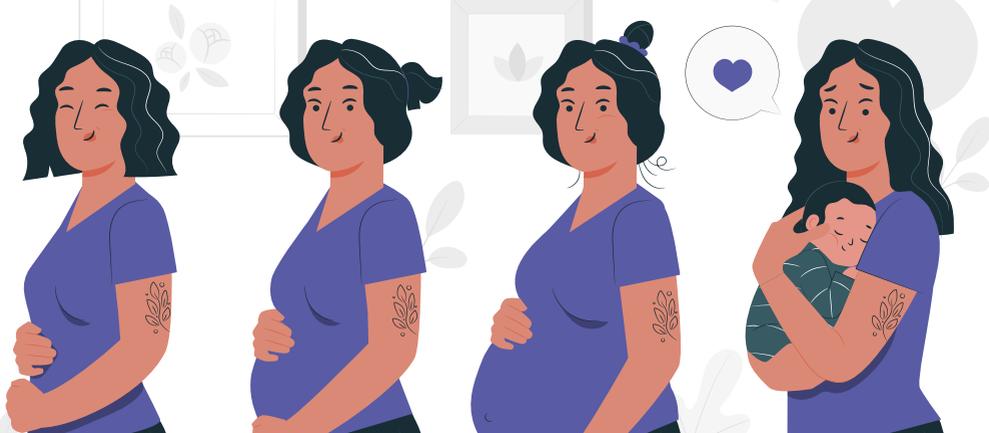
- La sage-femme
- Le pédiatre après l'examen du nouveau-né

La sage-femme vous confirme votre prise en charge par une sage-femme libérale partenaire du projet.

Après la sortie de la maternité

Trois visites à domicile d'une sage-femme libérale partenaire du dispositif. Elle vous examine ainsi que votre bébé.

Une consultation pédiatrique à la maternité de Montreuil organisée les jours qui suivent votre retour à domicile. Un pédiatre examine votre enfant pour s'assurer qu'il est en bonne santé. Lors de cette visite, vous serez également pris en charge par une auxiliaire de puériculture qui vous guidera dans les soins quotidiens de votre nouveau-né.



Pour les femmes dont la grossesse est physiologique (de bon déroulement sans maladie associée), volontaires pour une sortie entre 24h et 48h après l'accouchement.



3

Autorisation de sortie prononcée par la sage-femme et le pédiatre.

Informations pendant la grossesse auprès des équipes de la maternité

Accouchement

Séjour réduit en maternité

Accouchement physiologique sans complications.



1



Consultation pédiatrique à la maternité le 3^{ème} ou le 4^{ème} jours après la naissance.

5

Suivi spécifique du nouveau-né

Surveillance du post partum

4

Par une sage-femme libérale partenaire du projet. Trois passages à domicile entre la sortie et le 7^{ème} jour après la naissance.



En cas de nécessité, si l'état maternel le justifie, le couple mère-enfant peut être ré-hospitalisé dans le service de maternité.

En cas de nécessité, si le bébé doit être ré-hospitalisé, il peut l'être dans le service de pédiatrie.

Toute l'équipe de la maternité de Montreuil vous souhaite une belle grossesse et un bel accouchement !

Groupement Hospitalier de Territoire Grand Paris Nord-Est

CHI André Grégoire - 56 boulevard de la Boissière - 93 100 Montreuil - Tél. : 01 49 20 30 40 - www.ght-gpne.fr



GHT Grand Paris Nord-Est



@ghtgpne



@ght_gpne



GHT Grand Paris Nord-Est